



Chauffard et délit de fuite

Par **Pingouin63**, le **18/03/2014** à **10:50**

Bonjour à tous,

Mon compagnon, à un feu rouge, a été embouti par un véhicule qui a pris la fuite (en grillant deux feux rouges au passage).

Il n'était pas le 1er arrêté au feu, le 1er était une camionnette qui a été quasiment totalement détruite sur le coup (si ça avait été mon compagnon, il serait mort).

Une personne a relevé la plaque d'immatriculation du véhicule conduit par le chauffard, que mon compagnon a eu le temps de voir et reconnaîtrait facilement dans la rue.

Mon compagnon, ainsi que le propriétaire de la camionnette, ont porté plainte ensemble à la police (contre X à ce moment-là, ne connaissant pas eux-même le numéro de la plaque d'immatriculation du chauffard).

Nous avons faits des devis, nous avons vu un expert de notre assurance pour estimer les dégâts (nous sommes assurés au tiers).

Quelles suites pouvons-nous attendre ?

D'avance merci de vos réponses.

Cordialement.

Par **alterego**, le **18/03/2014** à **11:20**

Bonjour,

Une personne a relevé la plaque d'immatriculation du véhicule conduit par le chauffard.

Ce numéro a-t-il été communiqué à votre assureur ?
S'il ne s'agit pas de fausses plaques, le chauffard sera identifié.

Dans l'immédiat, en l'absence de plus d'informations ou d'identification, aucune suite.

Cordialement

Par **Pingouin63**, le **18/03/2014 à 11:26**

Bonjour,

Actuellement nous sommes en attente de nouvelles de la part de la police, qui devait entendre le témoin ayant relevé les plaques d'immatriculation.

Pour le moment nous ne savons pas si les plaques sont vraies, ni si la personne en cause est assurée...

Nous sommes assez choqués de constater que finalement il est assez simple de rester impuni dans un cas manifeste de violence routière. "Personne n'a été blessé, ce n'est donc pas si grave" certes, mais finalement on peut se demander de l'intérêt d'être honnête quand finalement fuir en cas de sinistre amène moins de soucis...

Par **Lag0**, le **18/03/2014 à 13:18**

[citation]mais finalement on peut se demander de l'intérêt d'être honnête quand finalement fuir en cas de sinistre amène moins de soucis...[/citation]

Bonjour,

On ne se comporte pas honnêtement par intérêt en général !

Etre honnête coûte, bien au contraire, beaucoup d'argent et n'en rapporte presque jamais alors qu'en étant malhonnête souvent, c'est l'inverse.